

ANALYSES THEMATIQUES

Ce chapitre fait l'analyse des différentes thématiques de l'aide au développement liées à la contribution financière du Cameroun dans l'exécution des projets et les délais impartis au décaissement desdites ressources. Il s'agit notamment de comparer les volumes d'engagement du Gouvernement à celui des PTF et de scruter le rapport volume d'engagement/rythme de décaissement selon qu'on a à faire aux partenaires multilatéraux ou bilatéraux.

III.1 CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT

Tableau III.1.1 : L'engagement pris par le Gouvernement camerounais dans les conventions par type de partenaire suivant nature de financement de 2012 à 2013

Type de coopération	Accord (XAF)	Contrib du GoC (XAF)	Part (%)
Bilatéral	2 005 321 128	200 241 897	9,99
Multilatéral	1 888 480 422	156 179 850	8,27
Total	3 893 801 550	356 421 747	9,15

Le tableau ci-dessus donne le volume des financements ou actifs mobilisés par le Gouvernement en comparaison avec celui des bi et multilatéraux entre 2012 et 2013. Il ressort que les partenaires bilatéraux ont mobilisé, au titre des engagements, plus de financement destinés à la réalisation des programmes et projets de coopération au développement que ne l'ont fait les partenaires multilatéraux.

De même, le Gouvernement du Cameroun, à titre d'engagement, a contribué à hauteur de 9,15% dans le financement des programmes et projets de développement, avec une contribution de 9,99% dans le cadre de la coopération bilatérale et de 8,27% au niveau de la coopération multilatérale. L'on peut noter à propos qu'il existe un quasi équilibre entre les engagements du Cameroun pour les projets à financement extérieur avec notamment un léger avantage pour les projets bilatéraux. La finalité de la démarche consiste en sa contribution pour lever les fonds des PTF pour la mise en œuvre des projets et programmes de développement.

Tableau III.1.2 : L'évolution des engagements du Gouvernement par type de coopération dans les projets de développement

Type de coopération	ANNEES			
	2010	2011	2012	2013
Bilatéral	2%	7%	10%	17%
Multilatéral	6%	13%	12%	4%
Total	4%	8%	9%	12%

Du tableau III.1.2 ci-dessus, ressort l'engagement du Gouvernement par type de coopération dans les projets de développement. Il montre un accroissement, en valeur relative de la contrepartie du gouvernement dans les projets de développement entre 2010 et 2013.

Ainsi, la contrepartie mobilisée du Gouvernement au cours de cette période sur les financements bilatéraux affiche une allure croissante. Il a atteint le taux le plus élevé de 17% en 2013. En ce qui concerne les financements multilatéraux, on note une évolution croissante entre 2010 et 2011, avec un pic entre 2012 et 2013.

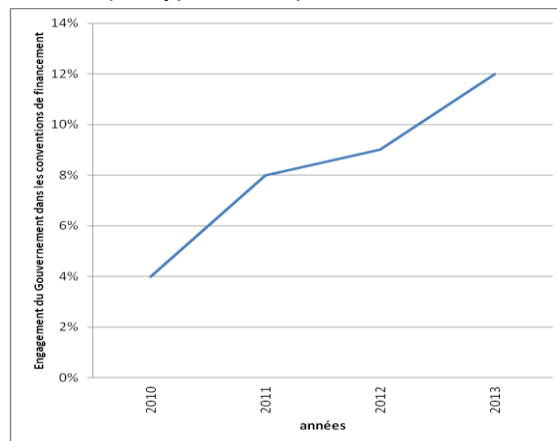


Tableau III.1.3 : L'évolution annuelle des décaissements effectifs par type de coopération de 2008 à 2013

Type de coopération	Année						Décaissements cumulés
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
Bilatéral	4 617 768	16 241 374	77 504 055	92 219 433	132 706 267	346 961 212	670 250 108
Multilatéral	67 305	152 643 453	117 437 370	95 804 920	125 596 767	214 662 594	706 212 408
Total	4 685 073	168 884 826	194 941 425	188 024 353	258 303 033	561 623 806	1 376 462 517

Ce tableau montre l'évolution du volume des engagements de 2008 à 2013 par type de coopération. Il est établi qu'à partir de 2010, les partenaires au développement ont augmenté le volume de l'aide au développement au Cameroun. Cette période correspond aux trois premières années consacrées à la mise en œuvre du DSCE. Il convient de noter que non seulement, en termes de volume, les engagements réalisés par les partenaires multilatéraux sont plus volumineux que ceux des partenaires bilatéraux, mais aussi, le taux de décaissement cumulé des partenaires multilatéraux est plus élevé que ceux des partenaires bilatéraux.

Toutefois, on note en 2013, une variation relative de l'ordre de 62% par rapport à 2012 sur les engagements bilatéraux, et de l'ordre de 41% sur les engagements multilatéraux.

Tableau III.1.4 : La répartition relative des décaissements effectifs par type de partenaire au développement entre 2008 et 2013

Type de coopération	Décaissements cumulés	Taux (%)
Bilatéral	670 250 108	33
Multilatéral	706 212 408	37
Total	1 376 462 517	35

Ce tableau donne la répartition relative des décaissements effectifs par type de partenaire au développement entre 2008 et 2013. On note un taux de décaissement moyens de l'ordre de 35% par

an, avec un taux de décaissement relativement plus élevé dans le cadre de la coopération multilatérale que dans celui de la coopération bilatérale.

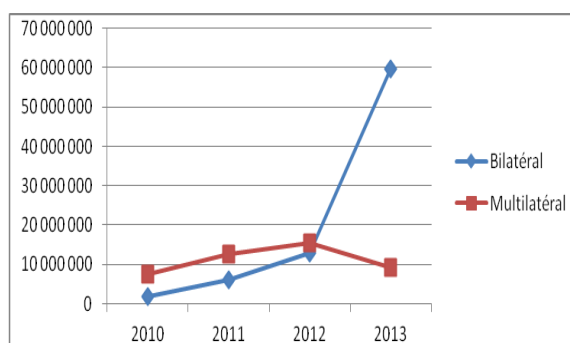
Tableau III.1.5 : Les décaissements bruts au titre de la contrepartie du gouvernement dans les projets de développement

Type de Organisme de Financement	FCP annuels				FCP (XAF)
	2010	2011	2012	2013	Total
Bilatéral	1 850 000	6 216 038	13 009 683	59 842 587	80 918 308
Multilatéral	7 382 000	12 574 288	15 381 651	9 222 202	44 560 141
Total	9 232 000	18 790 326	28 391 334	69 064 789	125 478 449

Ce tableau donne les montants en termes de Fonds de contrepartie décaissés par le Gouvernement dans la cadre de la mise en œuvre des projets de développement bénéficiant des financements bilatéraux et multilatéraux. Il apparaît clairement que entre 2010 et 2013, le montant de la contrepartie du Gouvernement camerounais affiche une tendance haussière, avec un taux d'accroissement de l'ordre de 58% entre 2012 et 2013. Aussi, on observe un accroissement du montant décaissé issus de la contrepartie mobilisée par le Gouvernement camerounais entre 2010 et 2013, avec un taux de croissance cumulé d'environ 71% entre 2012 et 2013. Cette indication traduit une intensification dans la mise en œuvre des projets et programmes de développement.

Graphique 1 : L'évolution des décaissements bruts au titre de la contrepartie du gouvernement dans les projets de développement

Ce Graphique donne une analyse croisée du comportement des décaissements bruts effectués par le gouvernement camerounais pour la mise en œuvre des programmes et projets de développement au Cameroun entre 2010 et 2013. Il ressort que dans le cadre de la coopération bilatérale, la contribution du Gouvernement camerounais en termes de fonds de contrepartie mobilisé croit considérablement, avec un trend pentu entre 2012 et 2013. Ce qui n'est le cas dans le cadre de coopération multilatérale où la tendance haussière est observée entre 2010 et 2012, et à partir de 2012 à 2013, on observe une tendance baissière. Cette évolution montre que les programmes et projets de la coopération multilatérale sont moins exigeantes en termes de contribution du Gouvernement que ne le sont les programmes et projets relevant de la coopération bilatérale.



Graphique 2 : Le poids des décaissements bruts au titre de la contrepartie du gouvernement dans les projets de développement

Le graphique n°3 donne le poids des décaissements bruts au titre de la contrepartie effective du Gouvernement camerounais pour la mise en œuvre des programmes et projets de coopération entre 2010 et 2013. Ce graphique met en exergue le poids considérable de la satisfaction des besoins en fonds contrepartie par le Gouvernement camerounais dans le cadre de la mise en œuvre des programmes et projets relevant de la coopération bilatérale en 2013.

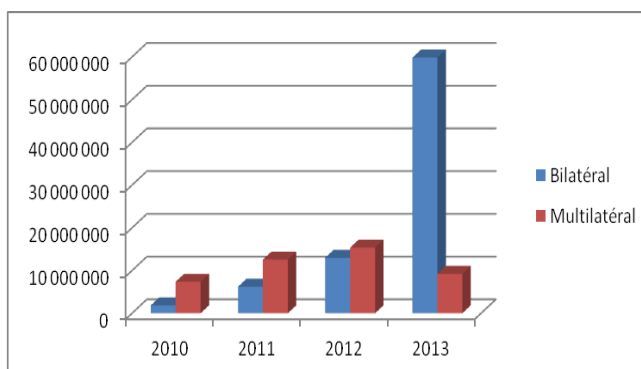


Tableau III.1.6 : La répartition relative de la contribution du Gouvernement par type de partenaire au développement entre 2010 et 2013

Type de Organisme de Financement	FCP annuels				FCP (XAF)
	2010	2011	2012	2013	Total
Bilatéral	20%	33%	46%	87%	64%
Multilatéral	80%	67%	54%	13%	36%

Le tableau ci-dessus montre que la contribution du Gouvernement dans les projets de développement relevant de la coopération bilatérale est croissante entre 2010 et 2013 avec une augmentation d'environ 41% entre 2012 et 2013. Ce taux se justifie par le démarrage effectif des projets de coopération bilatérale signé depuis 2010. Pour ce qui relève de la coopération multilatérale, on note un recul progressif de la contribution du Gouvernement dans la mise en œuvre des programmes et projets de développement. Globalement, le taux d'accroissement de la contribution du Gouvernement sur les programmes et projets financés par la coopération bilatérale par rapport) la coopération multilatérales est de l'ordre de 55% entre 2010 et 2013, avec un taux d'accroissement de d'environ 13% entre 2012 et 2013.

III.2 DELAIS DE DECAISSEMENT

Cette thématique vise à analyser les délais mis par les formalités de mise en œuvre des engagements et l'incidence de ceux-ci sur la durée d'exécution du projet.

III.2.1 GAP EN TERMES DE TEMPS

L'analyse du Gap en termes de temps met en exergue les délais de mise en vigueur des projets en mois et la durée moyenne d'un projet en années par type de partenaire et type de financement.

1. Par type de partenaire

De façon globale, le délai moyen de mise en vigueur des projets est de 3 mois pour une durée d'exécution attendu du projet de 6 ans.

On note qu'il y a des partenaires techniques et financiers pour lesquels les projets enregistrent des délais de mise en vigueur des engagements assez élevés. Il s'agit notamment de la BAD, du FKDEA, du FSD, de la KOICA, de l'OFID et de la BADEA qui ont des délais de mise en vigueur de projets supérieurs à 6 mois et dont la durée d'exécution des engagements y relatifs est relativement longue.

La BAD est au peloton de tête de ce groupe avec le projet de construction d'infrastructures et de réparation des plateformes pétrolières de Limbé qui s'est exécuté sur 12 ans et dont, la mise en vigueur a nécessité 23 mois soit environ 2 ans. Le FSD suit de près ce partenaire avec un délai moyen de mise en vigueur de 17 mois, du fait du projet de construction de la route Ayos-Bonis (Tronçon n 2) dont la mise en vigueur a nécessité 49 mois soit environ 4 ans.

Il ressort aussi que pour d'autres partenaires, les projets d'exécutent de façon satisfaisantes au regard du délai de mise en vigueur. Il s'agit entre autres de l'AFD, l'ACBF, la FED, la BDC, Dexia Banque de Belgique, Ambassade du Japon, FNUAP, GIZ, UNICEF, PAM, JICA etc.... , qui enregistrent des délais de mise en vigueur moyens de 0 mois.

Tableau III.2.1.1 : Délais de mise en vigueur des projets par partenaire technique et financier

Partenaire	Nombre d'engagements	Délai de mise en vigueur (mois)	Durée moyenne d'un projet (année)
ACBF	5	0	5
AFD	16	0	5
AMBABELGIQUE	2	0	4
AMBAJAPON	2	0	4
BAD	1	23	12
BADEA	9	7	7
BDC	14	0	5
BDEAC	2	3	5
BEI	2	0	4
BELFIUS Banque Belgique	1	0	10
BID	22	5	6
BM Trust Fund	9	3	3
Dexia Banque Belgique	2	0	9
Exhim Bank Inde	2	4	4
EximBank Chine	15	4	6
EximBank Corée du sud	1	1	6
FAD	23	6	6
FED	28	0	6
FIDA	5	2	8
FKDEA	1	13	3
FKW	5	0	6
FNUAP	13	0	4
Fondation AZIZ	1	0	5
FSD	3	17	7
FSN	1	0	3
GIZ	2	0	4

ICO	3	4	6
IDA	21	3	6
JICA	9	0	4
KBC Bank	1	0	5
KFW	2	0	7
KOICA	2	10	3
OFID	9	7	7
PAM	1	0	5
PNUD	23	2	5
SIFC	1	0	1
UNICEF	10	0	5
Total général	269	3	6

2. Par Type de financement

Il ressort de l'analyse par type de financements qu'il y a autant d'engagement relatifs aux dons que ceux relatifs aux prêts. De plus, on note que les prêts s'exécutent globalement de manière moins satisfaisante que les dons dans la mesure où ceux-ci mettent en moyenne 5 fois plus de temps pour être mis en vigueur.

Tableau III.2.1.2 : Délais de mise en vigueur des projets par type de financement

Type de financement	Nombre d'engagements	Délai moyen de mise en vigueur (mois)	Durée moyenne (année)
Don	135	1	5
Prêt	134	5	6
Total général	269		

III.2.2 GAP EN TERMES DE TAUX D'EXÉCUTION

1. Par type de partenaire

On note que, les engagements pris par la BDC, la BDEAC, Belfius Banque de Belgique et EximBank de Chine sont en cours de démarrage dans la mesure où l'âge moyen de ceux-ci est d'environ deux ans, ce qui correspond en général à la phase de démarrage d'un projet. Lorsqu'on confronte cet âge au gap moyen d'exécution de ces projets, il ressort que les projets en questions s'exécutent de manière très satisfaite. En effet, le Gap moyen d'exécution pour ces partenaires est en valeur absolue inférieure à 10% exception faite de Belfius Banque de Belgique, pour lequel celui-ci est d'environ 20%.

Il ressort aussi que pour l'ACBF, la BADEA, le FKDEA, Dexia Banque de Belgique, Exim Bank Corée du Sud et FIDA, les projets de s'exécute pas du tout de façon satisfaisante au regard de l'âge moyen des projets en question et du gap moyen d'exécution observé sur ceux-ci. En effet, pour ces partenaires, le Gap moyen d'exécution est en moyenne supérieur à 40%. Or, en prenant en compte l'âge moyen des projets concernés, il ressort que ces projets s'exécutent depuis environ 5 à 6 ans.

Tableau III.2.2.1 : Gap moyen d'exécution des engagements par partenaire technique et financier

Partenaire	Nombre d'engagements	Gap moyen (%)	Age moyen (année)
ACBF	5	-65,92	5,43
AFD	16	-21,32	3,81
AMBABELGIQUE	2	-33,04	4,82
AMBAJAPON	2	Nd	3,79
BAD	1	Nd	10,59
BADEA	9	-43,43	5,42
BDC	14	-8,30	2,16
BDEAC	2	0,00	1,42
BEI	2	-39,05	2,66
BELFIUS Banque Belgique	1	20,22	1,78
BID	22	-24,55	4,44
BM Trust Fund	9	-37,15	3,58
Dexia Banque Belgique	2	41,67	3,52
Exhim Bank Inde	2	-1,55	3,00
EximBank Chine	15	1,27	2,46
EximBank Corée du sud	1	-47,4	4,10
FAD	23	-33,65	4,57
FED	28	-6,02	4,68
FIDA	5	-30,51	6,71
FKDEA	1	-96,12	2,87
FKW	5	-16,40	3,12
FNUAP	13	-8,78	4,61
Fondation AZIZ	1	Nd	2,17
FSD	3	-35,80	5,70
FSN	1	Nd	1,32
GIZ	2	Nd	5,21
ICO	3	-20,71	6,77
IDA	21	-20,26	3,87
JICA	9	-19,84	3,32
KBC Bank	1	3,72	4,82
KFW	2	22,42	2,80
KOICA	2	-8,47	3,38
OFID	9	-26,22	6,62
PAM	1	Nd	6,12
PNUD	23	-31,85	4,02
SIFC	1	0,00	1,78
UNICEF	10	2,22	3,52
Total général	269	-19,33	4,13

2. Implication des retards ou long délais observés lors de l'exécution des projets

Les longs délais observés lors de l'exécution des projets conduisent à un renchérissement du coût d'exécution de ceux-ci dans la mesure où l'exécution effective des projets ne respecte pas le calendrier prévisionnel de décaissement convenus dans les accords de financement y relatifs. De ce fait, les projets qui ne décaissent pas normalement posent de sérieux problèmes de prévisibilité des finances publiques et du renchérissement du service de la dette (paiement dans bien des cas des commissions d'engagement sur les Soldes Engagés Non Décaissés, des dépenses de fonctionnement des Unités de Gestion des projets alors que les financements conjoints y afférent sont inactifs).

Ce constat remet à l'ordre du jour, les questions relatives à la maturité et la pertinence des projets soumis à financements extérieurs et au-delà, à la capacité même d'absorption de l'économie camerounaise pour certains projets.